

## Extrait du Registre des délibérations

### Conseil Municipal du 25/04/2024 à 18 h 00

#### Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Mathilde FISCHER, Madame Jennifer JUND, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

#### Absents ayant donné procuration :

Monsieur Eric CONRAD donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Madame Orianne HUMMEL donne procuration à Madame Cathy OBERLIN-KUGLER, Monsieur Laurent GEYLLER donne procuration à Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Claude SCHALLER, Madame Anne BALLAND-EGELE donne procuration à Madame Birgül KARA, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD donne procuration à Madame Nadège HORNBECK, Madame Caroline REYS donne procuration à Monsieur Bertrand GAUDIN

## **Chasses communales - Agrément de permissionnaires dans le lot de chasse n° 4**

### **N° DCM\_056\_2024**

Domaine : Délibération  
Sous-domaine : Politique Foncière  
Service instructeur : Domaines et Intendance  
Rapporteur : Monsieur Denis BARTHEL

Par délibération du 25 janvier 2024, le Conseil Municipal a donné son agrément pour le lot de chasse n° 4 à Monsieur Bertrand RAESER, pour la période du 02/02/2024 au 01/02/2033.

Aux termes de l'article 25 du cahier des charges des chasses communales du Bas-Rhin, le locataire de chasse (personne physique) peut s'adjoindre de permissionnaires qui doivent être agréés par le Conseil Municipal, après avis de la Commission Communale Consultative de la Chasse.

Voici la liste exhaustive comprenant les permissionnaires pour lesquels le locataire de chasse, Monsieur Bertrand RAESER sollicite l'agrément :

- Monsieur Urs ANLIKER domicilié à WAHLENDORF (Suisse)
- Monsieur Alexandre DE LABROUHE DE LABORDERIE domicilié à PARIS (75017)
- Monsieur Sylvain FAIVRE domicilié à CHARMOIS (90140)
- Monsieur Jean-Jacques FREY domicilié à SELESTAT (67600)
- Monsieur Serge FRITSCH domicilié à GEISPOLSHEIM GARE (67118)
- Monsieur Rolf GERBER domicilié à SEFTINGEN (Suisse)
- Monsieur Eric MACHBACH domicilié à BALTZENHEIM (68320)
- Monsieur Cédric HOFFMANN domicilié à OHNENHEIM (67390)
- Monsieur Naderasen Pillay VEERASAMY domicilié à PARIS (75116)
- Monsieur Eric WEIBEL domicilié à ROSSFELD (67230)
- Monsieur Antonius Johannes SEILER domicilié à BERNE (Suisse).

Consultés le 26 février et le 22 mars 2024, les membres de la Commission Consultative Communale de la Chasse ont émis un avis favorable à l'agrément des permissionnaires susvisés.

Par ailleurs, en application du même article susvisé, il est préconisé de désigner parmi les permissionnaires agréés, sur proposition du locataire de chasse, un référent local chargé des relations et du dialogue entre le monde agricole, sylvicole et les autres usagers de la nature.

Ainsi, Monsieur Eric WEIBEL a été proposé pour être ce référent local.

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable à l'agrément à l'ensemble des permissionnaires proposés par Monsieur Bertrand RAESER et de désigner comme référent local, Monsieur Eric WEIBEL.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL**

### **après avis favorable de la Commission Aménagement et Cadre de Vie réunie le 16/04/2024**

- VU** *les articles L429-1 et suivants du Code de l'environnement.*
- VU** *l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 définissant le cahier des charges type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033.*
- VU** *l'avis favorable de la Commission Consultative Communale de la Chasse, consultée le 26 février et le 22 mars 2024.*
- DONNE** son agrément à l'ensemble des permissionnaires listés dans la présente délibération et proposés par Monsieur Bertrand RAESER, locataire du lot de chasse n° 4 à Sélestat.
- DÉSIGNE** Monsieur Eric WEIBEL comme référent local chargé des relations et du dialogue entre le monde agricole, sylvicole et les autres usagers de la nature.

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Maire

Marcel BAUER

Le secrétaire de séance

Marion SENGLER